



Commune de Genolier Conseil communal

DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2023

1. ACCEPTATION du préavis 41/2023

concernant une demande de crédit de CHF 33'000.- TTC destiné au changement d'éclairage du terrain de football (B) et au contrôle de la stabilité des 6 mâts

2. ACCEPTATION du préavis 46/2023

concernant le budget 2024

3. ACCEPTATION du préavis 47/2023

concernant une demande de crédit de CHF 51'500.- TTC pour la rénovation de l'appartement communal situé au 1^{er} étage de la Maison Gothique, place du Village 3

4. ACCEPTATION du préavis 48/2023 amendé

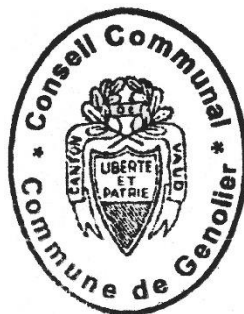
concernant une demande de financement d'un montant de CHF 2'100'000.- TTC destiné à la rénovation de deux bâtiments et à la création de quatre logements et d'une surface commerciale sur la parcelle 19 de Genolier

Genolier, le 7 décembre 2023

Pour le Bureau du Conseil :

La Présidente

Carine Maeder



La Secrétaire

Laurence Werlen

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch